

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

◆ Taxe

permet de taxer aussi les immeubles gouvernementaux», a dit M. Bernard Larin, porte-parole de la Ville de Laval.

Ce changement important au régime fiscal municipal est possible depuis l'entrée en vigueur de la loi 145 sur la fiscalité municipale — la réforme Ryan — adoptée en juin 1991.

À Montréal, la taxe d'affaires a généré des recettes de près de 220 millions \$ au cours de la dernière année, soit 10 millions de moins que l'année précédente. Le rôle triennal de valeur locative imposée se chiffre à 1978 millions \$ et couvre 38 781 locaux industriels et commerciaux, peut-on lire dans un document de la Ville.

Cette taxe est calculée sur la valeur locative des locaux occupés. Or, la taxe d'affaires n'est pas imposée sur les locaux inoccupés. De sorte que son rendement demeure toujours directement lié au contexte économique. La conjoncture difficile des dernières années a entraîné la fermeture d'un nombre croissant de commerces et aggravé le taux d'inoccupation dans les immeubles commerciaux.

En vertu du nouveau régime, les propriétaires se trouveront à payer des taxes sur les locaux vacants ou en construction. Mais ils auront droit à un dégrèvement. C'est-à-dire qu'après avoir prouvé que les locaux sont inoccupés, ils auront droit à un remboursement de taxes. La Ville encaissera les intérêts pendant le délai entre le paiement de la taxe et le dégrèvement.

En 1991, la mécanique de calcul de la taxe d'affaires à Montréal a été modifiée en fonction des recettes afférentes à la surtaxe sur les immeubles non résidentiels. Cette nouvelle taxe visait à combler la charge additionnelle de 75 millions \$ subie par la Ville à la suite du désengagement du gouvernement du Québec dans le financement du transport en commun.

Cette surtaxe foncière est de 0,52 \$ du 100 \$ d'évaluation.

Pour la Ville de Montréal, l'abolition de la taxe d'affaires représente un avantage administratif. La surtaxe sera moins lourde à gérer que la taxe d'affaires. D'ailleurs, tous les systèmes informatiques de perception sont prêts, a expliqué au DEVOIR le directeur du module «recettes», M. Guy Hébert.

L'autre avantage pour la Ville d'abolir la taxe d'affaires est le suivant: en imposant une taxe foncière, la Ville se donne une prime sur la propriété. Ce qui place la Ville en meilleure posture dans le cas de la fermeture ou de la faillite d'un complexe commercial.

L'abolition de la taxe d'affaires se veut par ailleurs une solution au problème des mauvaises créances. Elles représentent environ 11 millions \$ par année.

Pour les commerçants, il n'y aura en bout de piste que peu de changements. Car, en vertu de la théorie des vases communicants, ils devront déboursier en hausses de loyer ce qu'ils n'auront plus à

payer en taxe d'affaires.

La Ville de Montréal déposera son budget le 26 novembre prochain.

◆ Dictionnaire

la langue parlée ici. L'usage de «minoune» et celui de «bazou» portent l'épithète «familier».

Des centaines d'autres mots inscrits dans le nouvel ouvrage se retrouvent aussi dans les autres dictionnaires mais ont ici un sens autre, propre au Québec ou encore à l'Acadie ou à la Louisiane.

M. Rey, qui est venu à Montréal pour participer au lancement du petit dictionnaire, connaît bien le Québec et s'est montré réceptif au projet québécois dès le début, il y a de nombreuses années. Il a d'ailleurs révélé hier que le projet initial était beaucoup plus ambitieux puisqu'il visait à inclure des références littéraires québécoises pour expliquer les mots. L'équipe de recherche a par la suite ramené le projet à une dimension plus humaine et s'en est réjoui car la tâche s'est avérée très complexe. Les maux de tête furent presque aussi nombreux que les mots. Par exemple, fallait-il ou non retenir le mot «accommodation», utilisé parfois à la place de «dépanneur» (et qui vient de l'anglais *accommodation store*). Après de laborieuses discussions, les auteurs l'ont omis mais l'ont tout de même mentionné dans le paragraphe définissant le mot «dépanneur».

Le genre des mots a également donné lieu à de longs débats. «Minestronne» a sa place dans le nouveau dictionnaire mais porte le genre féminin, puisqu'il s'agit d'une soupe, alors qu'en France, il est question de potage.

M. Boulanger a travaillé pendant deux ans à temps plein. Il était assisté de Jean-Yves Dugas, Bruno De Bessé et Jean Blouin. En plus des 40 000 articles (le petit Robert en contient 60 000), le dictionnaire québécois d'aujourd'hui contient 12 000 noms propres et un mini-atlas de 65 cartes couleurs. «L'équivalent de 15 romans de 250 pages chacun», précise M. Boulanger.

◆ Santé

Le pays augmente l'importance des problèmes rencontrés et en crée d'autres. «La vie est plus dure. Les conditions de travail, le stress, la compétition, ébranlent les gens, explique Michel Sabourin, président de la Corporation des psychologues du Québec. C'est un peu inquiétant.»

En conséquence, seulement 1 % des psychologues croient que les Québécois ont une santé psychologique «excellente»; 28 % d'entre eux croient qu'elle est «bonne».

Selon le sondage, le manque d'estime de soi est le problème le plus répandu chez leur clientèle. Thème à la mode chez les psychologues cliniques et les psychologues populaires des médias, l'estime de soi risque de gagner en popularité auprès de la population. «L'estime de soi est un concept un peu fourre-tout, admet M. Sabourin. C'est souvent le diagnostic que pose un psychologue après avoir entendu une personne lui parler, se dévaloriser.»

La Corporation professionnelle des psychologues, qui est par ailleurs en pleine campagne promotionnelle, a annoncé qu'une série de conférences publiques seront offertes sur la question de

l'estime de soi dans les principales villes du Québec au cours de l'année 1993.

Selon le sondage, les troubles d'anxiété et la dépression sont également des problèmes que les psychologues rencontrent souvent chez leur clientèle. Ces données ne sont guère étonnantes. Elles sont conformes à celles d'un récent sondage de l'Association canadienne pour la santé mentale.

M. Sabourin est cependant étonné que seuls 17 % des psychologues aient évoqué le «burn-out» comme l'un des motifs de consultation des Québécois. «C'était un thème à la mode il n'y a pas si longtemps», a-t-il dit.

Ce sondage révèle d'autres données intéressantes. Au total, 54 % de la clientèle des psychologues est constituée de personnes de moins de 35 ans. Des problèmes particuliers sont liés aux différents âges de la vie: un adolescent voudra parler de ses relations avec ses parents; les personnes entre 20 et 30 ans consultent pour des raisons de relations de couples; au-delà de 30 ans, ils évoqueraient la solitude.

Plus de femmes (61 %) que d'hommes (39 %) vont voir un psychologue.

Les gens qui consultent gagneraient en majorité des revenus modestes et seraient moins scolarisés. Si elle vit en ville, une personne serait plus susceptible de consulter un psychologue que si elle vit en région.

Ainsi, dans le sud de Montréal, les psychologues recevraient en moyenne 17 clients par semaine, le nombre le plus élevé au Québec. Dans l'ensemble, les psychologues reçoivent 14,9 clients par semaine.

En moyenne, les psychologues exercent depuis neuf ans. «Les Québécois consultent de plus en plus», a-t-il noté. Environ 60 % des psychologues pratiquent depuis moins de dix ans. Le nombre important de psychologues de moins de cinq ans d'expérience serait le signe d'un besoin plus grand en soins psychologiques.

Réalisé du 2 au 10 octobre, à partir des entrevues téléphoniques de 411 psychologues, le sondage IMPACT-RECHERCHE assure une erreur statistique maximale de 4,42 %, 95 fois sur 100. La Corporation des psychologues du Québec compte 5300 membres: 2500 d'entre eux travaillent en clinique privée ou publique; les autres sont chercheurs ou professeurs.

◆ Cégeps

traduire correctement leurs perceptions! Ils nous écrivent un roman sur deux boulons, ou une page pour quelque chose qui aurait nécessité davantage», image M. Côté.

Comment résoudre tous ces problèmes, alors que l'heure est à la formation professionnelle et la performance du secteur technique perçue comme une arme pour affronter la concurrence féroce?

De toutes parts on plaide en faveur d'une meilleure formation fondamentale pour tous, y compris pour les techniciens. Par contre, on ne s'entend pas sur le contenu de cette fameuse formation générale. Ainsi, la Chambre de commerce du Québec s'interroge sur la pertinence de garder l'éducation physique au programme, au moment où les jeunes diplômés peinent à écrire correctement.

Mêmes échos au Conseil du patronat, où on aimerait voir les cours obligatoires moulés aux exigences de la haute technologie et de la réalité du marché du travail. «Les jeunes doivent savoir écrire des mémos, des choses concrètes et utiles dans leur travail. La raison traditionnelle pour rejeter un candidat, le manque d'expérience, a été supplantée par l'inaptitude à écrire et à s'exprimer correctement», affirme M. Ghyslain Dufour, président du CPQ.

Mais encore faut-il parvenir à diplômer autant de techniciens que le marché du travail en réclame. Pour l'instant, 80 % des demandes d'admissions au secteur technique le sont dans 13 des 185 programmes offerts. Pendant ce temps, au moins 78 professions sont «officiellement en pénurie au Québec», affirme l'Association des manufacturiers du Québec. Le cas du programme de technique de transformation des matières plastiques est probant: même assurés d'un salaire pouvant aller jusqu'à 33 000 \$ à l'entrée, les candidats ne se bousculent pas au portillon.

Environ 47 % des entreprises québécoises auraient de la difficulté à recruter du personnel compétent, ce qui réduit leur productivité d'à peu près 14%.

«Il y a des programmes où on pourrait accueillir 60 étudiants, mais il n'y a pas autant de demandes. Dans d'autres cas, on pourrait augmenter de 30 % nos places, mais Québec nous impose des limites d'admissions générales pour le cégep qui nous empêchent de le faire», explique M. Yvon Mongeau, du cégep Ahuntsic.

En 1989-90, près de 70 000 jeunes étudiaient au secteur technique et près de 75 000 adultes à temps plein et à temps partiel. Depuis, les effectifs ont tendance à s'effriter... chez les jeunes.

Plus encore, l'absence de liens entre l'entreprise et l'école est décriée par tous. Hormis quelques succès stories assez peu nombreux pour qu'on les pointe du doigt, le secteur technique a peu



Attentat à la voiture piégée au Pérou

Un attentat à la voiture piégée imputé aux guérilleros maoïstes du Sentier lumineux a fait au moins cinq morts et une vingtaine de blessés mardi soir à Lima. L'attentat a également provoqué d'importants dégâts dans un grand magasin du quartier de Miraflores, où l'explosion d'une bombe avait déjà fait 32 morts en juillet. Il s'agit de l'attentat le plus meurtrier depuis la capture d'Abimael Guzman, chef du Sentier lumineux, en septembre. La bombe visait apparemment la Commission électorale nationale. Au cours de la journée de mardi, plusieurs attentats à la bombe ont également fait au moins dix blessés à Callao et Lima. Des ouvriers s'affairaient ici à fouiller les débris.

La GRC découvre 3000 kilos de cocaïne au nord-ouest de La Tuque

MONTREAL (PC) — La Gendarmerie royale du Canada a découvert hier 3000 kilos de cocaïne, —soit la plus importante saisie des annales canadiennes de la lutte à la drogue—, à bord d'un gros avion bimoteur qui s'était posé sur une piste désaffectée, au nord-ouest de La Tuque.

Selon la GRC, la cocaïne ainsi retrouvée en pleine brousse québécoise quantifiée de cocaïne représente une valeur de un milliard \$ sur la rue.

«Cette opération aura un impact très marqué au niveau de la répression au Canada», a déclaré la GRC dans un communiqué préliminaire. Ce sont des gendarmes fédéraux de Québec qui ont procédé à l'arrestation de quatre personnes, dont trois qui avaient pris la fuite dans les bois après l'atterrissage de l'appareil sur une piste désaffectée à Casey, à quelque 120 kilomètres au nord-ouest de La Tuque.

Plus tôt dans la journée, les Forces canadiennes avaient été alertées par le Commandement nord-américain de la défense aérospatiale (NORAD) de la présence d'un avion suspect qui provenait vraisemblablement de l'Amérique du Sud et se dirigeait vers le Canada. Le NORAD avait lui-même reçu une demande d'intervention des Douanes américaines et la Garde côtière américaine.

Selon des sources américaines, l'avion intru était un Convoir 580, un aéronef bimoteur turbopropulsé pouvant transporter une qua-

rantaine de passagers ou du fret. Deux CF-18 des Forces canadiennes se sont envolés de Goose Bay, au Labrador, et ont intimé au pilote de l'appareil l'ordre de se poser.

L'avion, qui arborait une immatriculation factice, a refusé d'obtempérer et a poursuivi sa route vers le nord.

Les CF-18 ont dû abandonner temporairement la partie et atterrir eux-mêmes au Nouveau-Brunswick parce qu'ils risquaient de manquer de carburant.

L'avion mystérieux devait toutefois être repéré un peu plus tard sur la vieille piste de Casey.

Les trois occupants qui ont pris la fuite ont eux-mêmes été retrouvés quelques heures plus tard à la suite d'un ratisage effectué par la GRC avec l'aide des Forces canadiennes et de la GRC.

À la base de Bagotville, un porte-parole des Forces canadiennes, le capitaine Rémi Picard, a refusé à indiqué que des ententes conclues après la fin de la Guerre froide permettent aux forces policières de faire appel à Norad dans leur lutte continentale contre les trafiquants de drogue.

C'est dans ce contexte que six CF-18 canadiens ont été placés à la disposition des forces policières et sont continuellement en état d'alerte —à raison de deux par aéroport—, à Bagotville, au Québec; Goose Bay, au Labrador, et à Cold Lake, en Alberta.

Vingt-quatre heures sur vingt-

quatre, les intercepteurs restent prêts à décoller dans un délai de quelques minutes.

C'est à partir de 1989 que des vols clandestins semblables à l'activité d'exportation du cartel de Medellín, en Colombie, ont commencé à se multiplier dans l'est du pays.

Les trafiquants internationaux s'engageaient alors dans une lutte à finir avec le DEA américain et la GRC.

Au mois de mars 1989, un bimoteur Gulfstream bourré de cocaïne pure pourchassé par les douaniers américains et un hélicoptère de l'US Air Force se posait sur la piste du petit aéroport de Sorel.

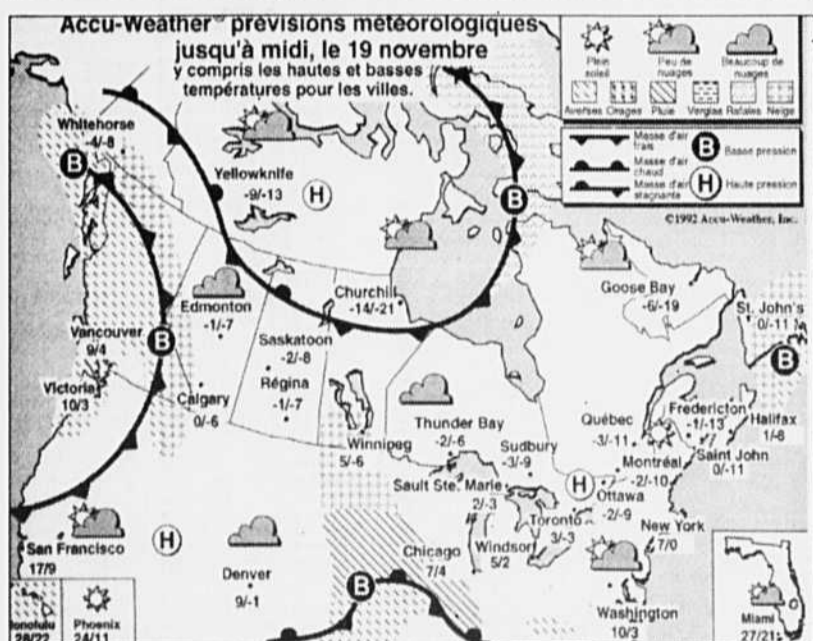
A cause d'un contretemps dans les communications entre les policiers américains et les autorités canadiennes, les contrebandiers parvenaient à transborder le précieux chargement à bord d'un camion et à prendre la fuite avant l'intervention des autorités.

Le pilote et le copilote de l'appareil, dont les soutes transportaient une importante cargaison de carburant, furent toutefois capturés.

En 1990, deux trafiquants colombiens étaient condamnés à 25 et 22 ans de prison à la suite du retentissant procès consécutif à la saisie à Frederickton de cocaïne valant 250 000 \$ et à l'arrestation à Montréal des deux émissaires du cartel de Medellín.

Les aéroports de Sorel et de Frederickton ont d'ailleurs été souvent utilisés par les trafiquants internationaux comme port d'entrée.

LA METEO



Situation générale: une vaste zone de haute pression dominera le Québec d'ici vendredi. Elle donnera du beau temps sur la plupart des régions avec des températures sous les valeurs de saison. Cependant des bandes importantes de nuages couvriront le ciel du nord-ouest québécois aujourd'hui.

Montréal:
Ensoleillé avec passages nuageux. Max. près de moins 1.
Vendredi: Ensoleillé avec passages nuageux. Min. près de moins 8. Max. près de plus 1.

Abitibi, Témiscamingue:
nuageux avec flocos de neige. Max. -6.
Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Max. -2.

Réservoirs Cabonga et Gouin:
nuageux avec éclaircies. Max. -7.
Ensoleillé avec passages nuageux. Max. -4.

Pontiac, Gatineau et Lièvre:
ensoleillé avec passages nuageux. Ennuagement graduel en après-midi. Max. -3.
Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Max. -1.

Laurentides:
ensoleillé avec passages nuageux. Max. -5.

Ottawa, Hull, Cornwall:
ensoleillé avec passages nuageux. Max. -1.
Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Max. -1.

Québec, Estrie et Beauce:
ensoleillé avec passages nuageux. Max. -3.
Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Max. -1.

Trois-Rivières, Drummondville:
ensoleillé avec passages nuageux. Max. -2.
Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Max. -1.

Saguenay, La Tuque, réserve faunique des Laurentides:
ensoleillé avec passages nuageux. Max. -6.
Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Max. -3.

Charlevoix, Rivière-du-Loup, Rimouski et Matapédia:
ensoleillé avec passages nuageux. Max. -5.

Max. -4.
Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Max. -1.

Sainte-Anne des monts, parc de la Gaspésie, Gaspé, parc Forillon:
passages nuageux sauf ciel variable et 40 pour cent de probabilité d'averses de neige sur la côte. Vents d'ouest à nord-ouest de 15 à 30 km/h. Max. -4.
Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Max. -2. Vents de 20 à 40 km/h.

Baie-Comeau:
ensoleillé avec passages nuageux. Max. -5.
Demain: ciel variable. Max. -5. Vents de 20 à 40 km/h.

Sept-Îles:
ensoleillé avec passages nuageux. Max. -5.
Demain: ciel variable. Max. -5. Vents de 20 à 40 km/h.

Basse Côte-Nord, Anticosti:
ensoleillé avec passages nuageux. 40 % de probabilité d'averses de neige sur Anticosti. Max. -6.
Demain: ciel variable. Max. -5. Vents de 20 à 40 km/h.

Source: Environnement Canada

EN BREF...

Kahn-Tineta Horn retrouve son emploi

OTTAWA (PC) — Mme Kahn-Tineta Horn, cette Indienne Mohawk impliquée dans la crise d'Oka et congédiée de son poste de fonctionnaire pour n'être pas rentrée au travail après un congé payé de deux ans, a pu récupérer son emploi. La Commission des relations de travail dans la Fonction publique a statué hier que le ministère des Affaires indiennes devra reprendre Mme Horn à compter du 30 novembre, mais sans lui octroyer de compensation financière. Mme Horn se trouvait avec d'autres Mohawks derrière les barricades, entourées par l'armée et la Sûreté du Québec, au moment des événements de l'été 90. Elle a été acquittée d'accusations de participation à une émeute et d'obstruction à la justice, faute de preuves. Militante de longue date pour les droits des Mohawks, Mme Horn a travaillé pour les Affaires indiennes pendant 17 ans. Elle avait pris son congé pour travailler à sa maîtrise. Le président de la Commission, M. Ian Deans, a indiqué dans sa décision écrite que Mme Horn avait enfreint les règlements de son employeur en matière de conflit d'intérêts au cours des 78 jours des affrontements armés entre autochtones, policiers et militaires à Oka. Mais il ajoute que le congédiement lui apparaît une mesure trop sévère, étant donné les circonstances «inhabituelles» qui ont entouré la crise d'Oka. La décision peut faire l'objet d'un appel en Cour fédérale du Canada. Elle est actuellement à l'étude au ministère des Affaires indiennes, a indiqué le directeur des ressources humaines du ministère, M. Jim Dalzell. Il n'a pas été possible de rejoindre Mme Horn, mais son syndicat, l'Alliance de la Fonction publique du Canada, a accueilli avec satisfaction la décision. «Il y a beaucoup de circonstances atténuantes. La fonctionnaire en question avait un bon dossier (au travail), a commenté M. Jim MacEwen, premier vice-président de l'AFPC.

John Nunziata perd son poste

OTTAWA (PC) — Le député libéral John Nunziata a perdu son poste de critique de la main-d'oeuvre au sein du caucus, à la suite d'une vilaine mésentente avec le chef du parti, M. Jean Chrétien. Avec deux autres députés de la région de Toronto, M. Nunziata a ouvertement désapprouvé le choix par M. Chrétien de l'ancien maire de Toronto, M. Art Eggleton, comme candidat dans York-Centre. Les trois hommes jugeaient non justifiée la mise de côté de la procédure régulière de choix d'un candidat pour éviter les assemblées parfois houleuses des circonscriptions de Toronto. Mardj, M. Nunziata, Joe Volpe et Dennis Mills ont rencontré M. Chrétien et des dirigeants du parti. Le problème a été résolu rapidement avec M. Volpe et Mills, a indiqué une informatrice libérale ayant demandé à conserver l'anonymat. M. Nunziata avait jusqu'à 17h, hier, pour signer une lettre approuvant le choix de M. Eggleton. Comme il a refusé de signer, il a été démis de son poste.